



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

montant

Question écrite n° 114665

## Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les écarts de pression fiscale entre les groupes du CAC-40 et les petites et moyennes entreprises (PME). Le rapport d'information sur l'application des mesures fiscales qui vient d'être publié consacre l'un de ses trois chapitres à « l'évaluation du poids de l'IS et de sa répartition entre les entreprises » et apporte un éclairage inédit sur la fiscalité des entreprises en général et des grands groupes du CAC-40 en particulier. Selon ce rapport, les PME paient près de 20 % de plus d'impôt sur les sociétés (IS) que les entreprises du CAC-40. Ces éléments corroborent les indications du Conseil des prélèvements obligatoires (CPO) selon lequel le taux de l'IS atteint 30 % en moyenne dans les TPE tandis qu'il ne dépasse pas 8 % dans les groupes de plus de 2 000 salariés. Dans le même temps, il est à souligner qu'en 2010, les résultats des entreprises du CAC-40 ont été exceptionnels tandis que 60 % des PME n'ont pas vu leurs résultats progresser, 31 % d'entre elles déplorant même une diminution par rapport à l'année précédente. Cette situation alimente un sentiment d'inéquité parmi les dirigeants de PME qui demandent la mise en place d'une progressivité de l'IS. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il entend prendre des mesures pour rétablir l'équité fiscale entre les PME et les grands groupes du CAC-40.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Guibal](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 114665

**Rubrique :** Impôt sur les sociétés

**Ministère interrogé :** Économie, finances et industrie

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 juillet 2011, page 7787

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)